

PCH



Numéro d'Identifiant Fiscal : 000016001323281

ADDITIF N°01

Sur le cahier des charges de l'Appel d'Offres National Ouvert AONO N°17/2025 « Médicaments »

Conformément aux dispositions du cahier des charges et en application l'article 9 « Modification du cahier des charges », afférent à l'Appel d'Offres National Ouvert AONO N°17/2025.

Nous vous informons des modifications portant sur l'article 24 « Diversification des sources d'approvisionnement » ainsi que l'annexe X « Liste des médicaments » comme suit :

Article 24 « Diversification des sources d'approvisionnement » :

Lire :

L'attribution des lots N° 478, 911 et 912 précédés de deux astérisques (**) se fera sur la base d'un partage au prorata de la capacité totale de livraison, entre les deux (02) ou, les trois (03) attributaires à condition que le/les plus chers s'alignent sur le moins cher, dans le cas contraire, l'attribution du lot se fera au prorata de la capacité de livraison du ou des attributaires restants.

Au lieu de :

L'attribution des lots N° 478, 913 et 914 précédés de deux astérisques (**) se fera sur la base d'un partage au prorata de la capacité totale de livraison, entre les deux (02) ou, les trois (03) attributaires à condition que le/les plus chers s'alignent sur le moins cher, dans le cas contraire, l'attribution du lot se fera au prorata de la capacité de livraison du ou des attributaires restants.

Annexe X « Liste des médicaments »

N° LOT	PARTAGE	POSTE	DENOMINATION COMMUNE INTERNATIONALE	QUANTITE (B/1)
478	**	6138	GLUCOSE INJ 5% 500ML	8 426 374
911	**	5350	SODIUM CHLORURE INJ 0.9% 250ML	8 708 057
912	**	6805	SODIUM CHLORURE INJ 0.9% 500ML	22 383 971